

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.2. TECHNIQUES SPECIALES

3.2.4. TAILLEUR DE PIERRES – MARBRIER / TAILLEUSE DE PIERRES – MARBRIERE

PROFIL DE FORMATION (CQ6P – Art. 39)

PQ ayant généré le PF : Tailleur de pierres – marbrier/ Tailleuse de pierres – marbrière.

Accord du Conseil Général

Le 18 juin 2009

Parution au Moniteur

Le 4 mars 2011

LE METIER

Le tailleur de pierres – marbrier / la tailleuse de pierres – marbrière est l'ouvrier qualifié / l'ouvrière qualifiée qui est capable, de manière autonome et responsable, d'assurer le façonnage et la pose de pierres naturelles.

Il / elle procède au façonnage, à la finition et à la décoration de pierres naturelles (granit, porphyre, calcaire, marbre, grès, ...) pour la construction et la décoration de bâtiments et de monuments. Il / elle utilise dans ce cas un outillage électromécanique, électropneumatique, manuel et éventuellement des machines commandées par ordinateur. Les pierres brutes sont transformées en éléments de construction tels que des seuils, encadrements, arcs, voûtes, piliers, socles, ... et les panneaux deviennent des appuis de fenêtres, manteaux de cheminée, dalles de sol, ... Les pierres qui arrivent sous forme brute en mesures standards doivent d'abord être sciées sur mesure. Le tailleur de pierres – marbrier / la tailleuse de pierres – marbrière procède ensuite aux traitements de surface : dégrossissages (cliver, scier, ravalier, boucharder, ...) et finitions (flammer, meuler, adoucir, polir, ...).

Le tailleur de pierres – marbrier / la tailleuse de pierres – marbrière effectue également le placement. Il / elle devra aussi exécuter des travaux de restauration, de conservation et de réparation.

Il / elle réalise ses travaux en appliquant les connaissances générales, techniques et administratives nécessaires pour accéder à la profession d'indépendant (conformément à l'AR du 29/01/2007).

GLOSSAIRE

Pour une bonne lecture du profil, il faut lire comme ci-dessous :

Bardage : dans l'acception que lui donnent les tailleurs de pierres, « bardage » désigne un ensemble d'opérations effectuées au cours de la manipulation, du transport à pied d'œuvre et du déplacement... pour mettre en place des pierres destinées à la construction. Le « bardage » désigne donc un mode de transport adapté (anciennement à l'aide du « bard », grande civière en bois et à 4 manches).

Calepiner : détailler, sur des croquis à l'échelle, les cotes des pierres, et préciser leur forme et leur matière.

Granite : roche magmatique plutonique à structure grenue, formée de minéraux en grains (cristaux) tous visibles à l'œil nu, principalement du quartz, des micas, des feldspaths potassiques et des plagioclases.

Granit : à ne pas confondre avec granite est un terme technique ou commercial utilisé par les marbriers pour la sculpture ou l'ornementation. Le granit est une roche dure et grenue de nature quelconque. Le petit granit est la pierre bleue est un calcaire bioclastique qui contient 96 à 99% de carbonates, tandis que le petit granit des Ardennes est aussi un calcaire.

Pierre marbrière ou marbre : toute pierre qui prend le poli.

Pierre ouvrée : qui résulte d'un ouvrage (terme propre chez les carriers).

Remarques préliminaires :

- Les fonctions 1, 2 et 3 sont des fonctions transversales qui font état de certains comportements à acquérir et qui constituent le « savoir être ».
- Les fonctions suivantes reprennent les compétences propres au métier de tailleur de pierres.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

La présidente de la Commission Consultative,

Nathalie BERGERET

Les chargés de mission,

Jean TEFNIN

Robert LAHAYE

Luc FONTAINE

Annie NOËL

TABLE DES MATIERES

FONCTION 1 :	RESPECTER LES PRESCRIPTIONS DE SECURITÉ, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.	PAGE 6
FONCTION 2 :	ASSURER LA QUALITE DE L'OUVRAGE	PAGE 9
FONCTION 3 :	S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE	PAGE 10
FONCTION 4 :	INSTALLER OU PARTICIPER A L'INSTALLATION DES ZONES DE TRAVAIL TEMPORAIRES OU DEFINITIVES.	PAGE 13
FONCTION 5 :	PREPARER LES DOSSIERS TECHNIQUES.	PAGE 14
FONCTION 6 :	EXECUTER DES TRAVAUX DE TAILLE DE LA PIERRE ET DE MARBRERIE.	PAGE 16
FONCTION 7 :	POSER DES ELEMENTS PLATS EN PIERRE ET/OU EN MARBRE.	PAGE 19
FONCTION 8 :	PROCEDER AUX TRAVAUX DE REPARATION, DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION	PAGE 22

FONCTION 01 : RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ, D'HYGIÈNE, D'ERGONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection, prévention, bien-être au travail et travaux en hauteur.	1.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	
	1.1.2. Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.	CEP	
	1.1.3. Identifier des situations potentiellement dangereuses.	CEF/ CEP	
	1.1.4. Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	
	1.1.5. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs.	CM	
	1.1.6. Installer les protections routières et assurer la signalisation selon les règles de sécurité en vigueur.	CEF/ CEP	

1.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	1.2.1. Lever, porter, hisser les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel adapté.	CM	
	1.2.2. Aménager son poste de travail de manière à éviter toute position défavorable.	CM	
	1.2.3. Manipuler le matériel et l'outillage en toute sécurité physiologique.	CM	
1.3. Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires propres à la profession.	CM	
	1.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants manuels, électromécaniques et électropneumatiques de manière appropriée.	CM	
	1.3.3. Effectuer l'entretien et l'affûtage de ses outils.	CM	
	1.3.4. Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CEP	
1.4. Stocker et manipuler les matériaux et les produits du domaine professionnel.	1.4.1. Conditionner les produits finis dans l'ordre chronologique des phases de mise en œuvre, et ce de manière sécurisée.	CM	
	1.4.2. Utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	
	1.4.3. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CM	

1.5. Trier et évacuer les déchets et les résidus.	1.5.1. Organiser son travail afin de produire un minimum de déchets.	CM	
	1.5.2. Trier les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	
	1.5.3. Evacuer les déchets dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CEF/ CEP	

FONCTION 02: ASSURER LA QUALITÉ DE L'OUVRAGE.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
2.1. Organiser son poste de travail.	2.1.1. S'informer sur le travail à réaliser.	CM	
	2.1.2. Planifier son travail.	CM	
	2.1.3. Approvisionner son poste de travail en matériel et matériaux.	CM	
	2.1.4. Maintenir le poste de travail en état de sécurité et de propreté.	CM	
2.2. Assurer la qualité du travail.	2.2.1. Dialoguer avec le client à propos de l'ouvrage.	CM	
	2.2.2. Suivre les procédures en vigueur en termes de qualité.	CEF/ CEP	
	2.2.3. Assurer le bon suivi des travaux.	CM	
	2.2.4. Remplir une fiche de travail.	CM	
	2.2.5. Protéger l'ouvrage, les matériaux et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	
	2.2.6. Contrôler son travail en termes de qualité.	CM	

FONCTION 03: S'INTÉGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
3.1. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	3.1.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CEF/ CEP	
	3.1.2. Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.	CEF/ CEP	
	3.1.3. Informer son responsable des problèmes rencontrés, spécifiques au travail.	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
	3.1.4. Travailler de manière autonome.	CEF/ CEP	
	3.1.5. Développer des attitudes déontologiques.	CEF/ CEP	
3.2. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	3.2.1. Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.	CEF/ CEP	
	3.2.2. S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.	CEF/ CEP	

<p>3.3. Appliquer les connaissances administratives, techniques et générales nécessaires à l'exercice de la profession.</p>	<p>3.3.1. S'informer sur les notions de base du volet administratif propres à l'exercice de la profession, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'enregistrement et l'agrément comme entrepreneur ; ➤ les droits et obligations du sous-traitant ; ➤ les principales réglementations en matière d'attribution et d'exécution des marchés publics ; ➤ la responsabilité décennale ; ➤ les assurances nécessaires ; ➤ le contrat d'entreprise ainsi que les droits et obligations de l'entrepreneur et du maître d'ouvrage ; ➤ la manière selon laquelle une demande de permis de bâtir doit être introduite, la composition du dossier et les procédures à suivre ; ➤ les plans d'exécution et cahiers des charges ; ➤ la procédure de suivi et de contrôle des travaux ; ➤ les réglementations en matière de coordination de la sécurité et des travaux en hauteur ; ➤ les principes de politique de qualité et de certification ; ➤ la prise en compte des frais généraux de la construction et du risque lié au chantier ; ➤ le calcul de vérification ; ➤ les techniques de planification ; ➤ les connaissances de base de la réglementation relative aux permis d'environnement ; ➤ la déclaration des travaux ; ➤ la réception provisoire et définitive des travaux. 	<p>CM</p>	<p>L'apprenant sera capable de s'informer correctement face aux situations rencontrées.</p>
	<p>3.3.2. Appliquer les connaissances de base et les spécifications techniques (STS) se rapportant aux activités du carrelage, du marbre et de la pierre naturelle (recouvrement d'escaliers, recouvrement de façades, isolation,...).</p>	<p>CM</p>	
	<p>3.3.3. Collecter les informations concernant les normes et les connaissances générales des notes d'information techniques du Centre Scientifique et Technique de la Construction et des standards de qualité en rapport avec les activités du marbre et de la pierre naturelle.</p>	<p>CM</p>	

	3.3.4. Appliquer les connaissances des matériaux : les types de supports, les carrelages et pierres naturelles, les types de sables, de ciments, de mortiers et de colles, les isolants et les produits d'étanchéité.	CM	
	3.3.5. Appliquer les connaissances techniques suivantes : la vérification, l'analyse, le nettoyage et la préparation de supports, l'enlèvement de matériaux existants, les techniques de fixation, la réalisation d'angles saillants et les raccords avec d'autres matériaux.	CM	

FONCTION 04 : INSTALLER OU PARTICIPER À L'INSTALLATION DES ZONES DE TRAVAIL TEMPORAIRES OU DÉFINITIVES.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
4.1. Appliquer les dispositions prévues par les plans et les consignes.	4.1.1. Vérifier la conformité de l'installation (machines, matériel, ...).	CEP	
	4.1.2. Positionner le/les repères(s)/points de références (notamment les niveaux).	CM	
	4.1.3. Interpréter les annotations particulières.	CM	
	4.1.4. Utiliser les instruments topographiques (entre autres niveau à bulle d'air, à lunette, automatique, laser,...).	CM	
	4.1.5. Protéger les niveaux de référence.	CM	
4.2. Acheminer et stocker les matériaux, les machines et les outils requis.	4.2.1. Organiser la localisation des matériaux et du matériel (locaux de chantier, grues, machines,...).	CEP	
	4.2.2. Organiser des aires sécurisées de stockage et de transport des pierres ouvrées.	CEF/ CEP	
4.3. Participer à la mise en œuvre des branchements et des raccordements d'exploitation du chantier.	4.3.1. Participer à l'organisation pratique du chantier temporaire en coordination avec les autres corps de métier.	CEP	
	4.3.2. Veiller à l'approvisionnement des différentes sources d'énergie, dans un esprit d'économie.	CEP	

FONCTION 05 : PREPARER LES DOSSIERS TECHNIQUES.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
5.1. Analyser les plans et les documents nécessaires à la compréhension et à l'exécution du travail.	5.1.1. Décoder le cahier des charges.	CM	
	5.1.2. Interpréter les plans, les détails et les schémas cotés.	CM	
	5.1.3. Décoder les expressions techniques propres à la profession.	CM	
	5.1.4. Interpréter les codes et symboles spécifiques (selon l'usage en vigueur).	CM	
	5.1.5. Interpréter les descriptifs d'exécution de pose qui sont fournis.	CM	
	5.1.6. Calepiner chaque élément en fonction de sa destination.	CM	
5.2. Effectuer des relevés et réaliser des croquis.	5.2.1. Relever des mesures (mètre, niveau à bulles ou laser, cordeau,...) et les traduire sous forme de croquis.	CM	
	5.2.2. Relever des formes existantes (équerre, peigne à moulures,...).	CM	

5.3. Effectuer une transcription technique.	5.3.1. Réaliser le calepin d'appareil ¹ .	CM	
	5.3.2. Réaliser les croquis des appareillages.	CM	
	5.3.3. Composer, tracer des lettres, chiffres, noms et textes.	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
	5.3.4. Exécuter des croquis et/ou des dessins à l'échelle, cotés (aux instruments et/ou par DAO), des épures en vraie grandeur et/ou à l'échelle, en perspective.	CEF/ CEP	

¹ Calepin d'appareil : bordereau comportant généralement un dessin reproduit à l'échelle (1/20) et un tableau indiquant tous les renseignements nécessaires au travail à effectuer sur la pierre.

FONCTION 06: EXÉCUTER DES TRAVAUX DE TAILLE DE LA PIERRE ET DE MARBRERIE.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
6.1. Exécuter les travaux préparatoires.	6.1.1. Identifier le type de pierre naturelle à travailler.	CM	
	6.1.2. Concevoir les gabarits en fonction des réalisations.	CM	
	6.1.3. Sélectionner les blocs et les tranches en fonction des spécifications de commande et de l'appareillage.	CM	
	6.1.4. Établir un bordereau de débit.	CM	
	6.1.5. Sélectionner les épaisseurs commerciales des tranches marbrières en fonction de l'ouvrage à réaliser.	CM	
	6.1.6. Préparer la pierre marbrière présentant des inégalités dans la structure.	CM	L'apprenant sera capable de réaliser divers travaux de préparation de la pierre: renforcer, bouche-porer,...
6.2. Effectuer les opérations de manutention et de débitage.	6.2.1. Identifier les opérations successives de manipulation.	CM	
	6.2.2. Organiser le travail en tenant compte des largeurs à débiter.	CM	
	6.2.3. Refendre des blocs de pierre par emboîture, saignée,...	CEF/ CEP	
	6.2.4. Utiliser une débiteuse.	CM	L'apprenant apprendra à utiliser une débiteuse dans le cadre de la formation.
	6.2.5. Trancher des blocs de pierre par sciage, clivage,...	CEF/ CEP	

6.3. Façonner la pierre et le marbre.	6.3.1. Elaborer un mode opératoire.	CM	
	6.3.2. Choisir les outils et outillages (manuels et/ou mécaniques) en fonction des exécutions.	CM	
	6.3.3. Utiliser les outils et outillages sélectionnés.	CM	
	6.3.4. Reporter les gabarits sur la pierre de taille et/ou marbrière et les tracés y afférents.	CM	
	6.3.5. Assurer des débitages.	CM	L'apprenant se limitera à des débitages et moulurages rectilignes.
	6.3.6. Dégauchir les faces par traitements successifs.	CM	
	6.3.7. Mettre la pierre de taille et/ou marbrière aux dimensions déterminées (manuellement et/ou mécaniquement).	CM	
	6.3.8. Chanfreiner les éléments à moulurer.	CM	
	6.3.9. Exécuter les moulurages (manuellement et/ou mécaniquement).	CM	
	6.3.10. Réaliser des éléments à axe de révolution, par système manuel ou mécanique.	CM	
	6.3.11. Réaliser les finitions (bords, moulures, surfaces rondes et courbes,...).	CM	
	6.3.12. Assurer les forages, carottages et lamages adéquats dans la pierre et le marbre.	CEP	
	6.3.13. Réaliser des ensembles par collage.	CM	
	6.3.14. Travailler les ensembles collés.	CM	
	6.3.15. Réaliser le renforcement des éléments si nécessaire.	CM	

6.4. Exécuter les travaux de finition et de retouche de la pierre taillée et du marbre.	6.4.1. Exécuter les finitions manuelles et mécaniques telles que ciselure, bouchardage, meulage, adoucissage, polissage, ...	CM	
	6.4.2. Exécuter les retouches éventuelles ou nécessaires d'ouvrages composés de plusieurs éléments (montage à sec, avec ou sans gabarit, selon nécessité).	CM	
	6.4.3. Réaliser les différents travaux d'entretien, de cirage, de teinture et de protection après la pose (bouche-porer, hydrofuger,...).	CM	
6.5. Exécuter des façonnages particuliers de pierre et de marbre.	6.5.1. Exécuter des gravures par sablage.	CEF/ CEP	
	6.5.2. Réaliser des éléments décoratifs simples, des éléments géométriques simples et des lettres au ciselet.	CM	
	6.5.3. Réaliser des dorures et/ou des peintures.	CEF/ CEP	
	6.5.4. Réaliser des travaux de mosaïque en marbre.	CEF/ CEP	
	6.5.5. Réaliser des travaux de marqueterie en marbre.	CEF/ CEP	
6.6. Rapporter des éléments.	6.6.1. Fixer des éléments d'ornementation par forage et collage.	CM	

FONCTION 07: POSER DES ÉLÉMENTS PLATS EN PIERRE ET/OU EN MARBRE.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
7.1. Vérifier les supports.	7.1.1. S'assurer de la stabilité du support (fissures).	CM	
	7.1.2. Contrôler la conformité du support (planéité, horizontalité, verticalité, équerrage).	CM	
	7.1.3. Contrôler les niveaux (seuils finis).	CM	
	7.1.4. S'assurer de l'étanchéité et du drainage.	CEF/ CEP	
	7.1.5. S'assurer de la compatibilité entre le support et le revêtement.	CM	
7.2. Préparer le support.	7.2.1. Identifier la structure du support à traiter.	CM	
	7.2.2. Déterminer les causes d'éventuelles fissures avant leur remplissage.	CM	
	7.2.3. Choisir et mettre en œuvre les matériaux de remplissage.	CM	
	7.2.4. Évaluer l'état de surface du support : rugosité, cohésion, humidité.	CM	
	7.2.5. Nettoyer le support.	CM	
	7.2.6. Appliquer les traitements adéquats pour préserver la neutralité du support (hydrofuges,...).	CM	
	7.2.7. Choisir les produits d'accrochage (adhérents,...).	CM	

7.3. Préparer la pose.	7.3.1. Identifier les éléments plats à installer.	CM	
	7.3.2. Fixer les niveaux et/ou l'aplomb.	CM	
	7.3.3. Tracer les alignements de pose et compasser.	CM	
	7.3.4. Choisir et découper les cornières d'arrêt.	CM	
	7.3.5. Placer les cornières d'arrêt par collage ou à plein bain de mortier.	CM	
	7.3.6. Préparer les joints de dilatation (arrêts, profils,...).	CM	
7.4. Placer des éléments plats à plein bain de mortier.	7.4.1. Préparer le mortier.	CM	L'apprenant choisit les agrégats, liants et adjuvants et dose les composants.
	7.4.2. Mettre en œuvre le bain de mortier.	CM	
	7.4.3. Découper et placer les éléments plats en fonction du calepinage.	CM	
	7.4.4. Placer et/ou découper les accessoires (profilés et autres) en réglant les niveaux et les alignements.	CM	
	7.4.5. Appliquer des produits de finition, de protection et d'étanchéité (antissalissure, antigraffiti,...).	CM	
7.5. Placer des éléments plats par collage.	7.5.1. Choisir le type de colle (colle en pâte, ciment-colle,...).	CM	
	7.5.2. Préparer le ciment-colle.	CM	
	7.5.3. Peigner la colle sur le support.	CM	
	7.5.4. Découper et placer les éléments plats en fonction du calepinage.	CM	
	7.5.5. Placer et/ou découper les accessoires (profilés et autres) en réglant les niveaux et les alignements.	CM	
	7.5.6. Appliquer des produits de finition, de protection et d'étanchéité (antissalissure, antigraffiti,...).	CM	

7.6. Placer des éléments plats par agrafage.	7.6.1. Choisir le type d'ancrage (chimique ou mécanique).	CEF/ CEP	
	7.6.2. Réaliser l'ancrage dans l'élément plat.	CEF/ CEP	
	7.6.3. Placer l'isolation thermique entre les éléments plats et le support.	CEF/ CEP	
	7.6.4. Placer les éléments plats en réglant les niveaux et les alignements.	CEF/ CEP	
	7.6.5. Réaliser l'étanchéité autour des ouvertures.	CEF/ CEP	
7.7. Placer des éléments plats sur plots.	7.7.1. Choisir le type de plots.	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
	7.7.2. Déterminer les niveaux et les alignements des éléments plats et des plots.	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
	7.7.3. Placer les plots.	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
	7.7.4. Découper et placer les éléments plats.	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
	7.7.5. Appliquer des produits de finition et de protection (antialissure, antigraffiti,...).	CM	L'apprenant exercera cette compétence dans le cadre des situations rencontrées en formation.
7.8. Jointoyer.	7.8.1. Déterminer les joints (matière, couleur,...).	CM	
	7.8.2. Réaliser des joints au mortier (traditionnel ou préparé).	CM	L'apprenant prévoira, le cas échéant, les adjuvants nécessaires (hydrofuge, antigel,...).
	7.8.3. Réaliser des joints souples.	CM	
	7.8.4. Réaliser des joints à l'identique.	CM	
	7.8.5. Appliquer des produits de finition, de protection et d'étanchéité (antialissure, antigraffiti,...).	CM	

FONCTION 08 : PROCÉDER AUX TRAVAUX DE RÉPARATION, DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
8.1. Procéder aux travaux de réparation.	8.1.1. Identifier le matériau.	CM	
	8.1.2. Utiliser les techniques de brochage, agrafage, collage,...	CM	
	8.1.3. Effectuer les travaux de finition.	CM	
8.2. Procéder aux travaux de conservation.	8.2.1. Appréhender les techniques de conservation.	CEF/ CEP	
8.3. Procéder aux travaux de restauration.	8.3.1. Appréhender les techniques de restauration.	CEF/ CEP	

LEXIQUE

PQ : Profil de Qualification.

PF : Profil de Formation.

C.C.P.Q : Commission Communautaire des Professions et Qualifications.

CM : Compétences à maîtriser.

CEF : Compétence à exercer au cours de cette formation mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.

CEP : Compétence à exercer durant cette même formation mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.

Secteur 3 : **CONSTRUCTION**

Objets :

PQ – PF **Tailleur de pierres – Marbrier/ Tailleuse de pierres – Marbrière**

ARBORESCENCE

PQ	PF		
	CQ6 (P ou T)	CQ7 (P ou T)	Profils Spécifiques
<i>Tailleur de pierre – marbrier</i> <i>AP : 15/05/1997</i>	<i>Tailleur de pierre – marbrier (P)</i> <i>CG : 20/09/2001</i> <i>M : 28/11/2002</i>		
Tailleur de pierres - Marbrier/ Tailleuse de pierres - Marbrière version approuvée en Commission Consultative du 25/05/2009	Tailleur de pierres - Marbrier/ Tailleuse de pierres – Marbrière (P) version approuvée en Commission Consultative du 25/05/2009		

CC : Commission Consultative – AP : Assemblée Plénière – PA : Parlement

En italique : profil à abroger.

Case grisée : profil soumis à l'approbation.